VILLE DE
VIRTON



Bulletin n°3 - Août 2026

Vive la Gaume
Binv'nue à Vîrton.
V'y atez tchûz vous !

ÉDITO

C'est la rentrée. L'occasion rêvée de parler un peu d'enseignement et des différentes facettes de cet atout clé de notre société...



Faire de l'école un havre de paix pour nos élèves et leurs enseignants. Est-il étonnant de parler de bien-être avant de parler de pédagogie ? Pas tant que cela : pour bien apprendre, les besoins primaires doivent être satisfaits. Le ventre plein, dans un endroit confortable, à l'abri des soucis des adultes, voilà qui est primordial.
Apprendre à nos élèves à faire société. Vivre ensemble suppose des règles qui s'appliquent, une solidarité qui s'apprend, un respect qui se cultive. Aujourd'hui, l'école fait face à de nombreux changements, mais ces bases restent le préalable indispensable à tout apprentissage.

Aider nos enseignants à préparer les élèves à la société actuelle. La vie d'aujourd'hui est un mouvement perpétuel, dans un monde où l'accès à l'information, au savoir est instantané, mais aussi à une désinformation de plus en plus crédible. Nos élèves doivent apprendre à nager dans ce flot continu ; ils doivent faire preuve d'esprit critique et de discernement. C'est l'école qui va les y aider.
Ouvrir à chacun les portes d'un avenir qu'il pourra choisir en toute conscience. Il est évident que l'école détermine pour beaucoup ce que nous allons devenir. Il est donc important d'ouvrir l'esprit de nos élèves : les faire participer à des activités culturelles, des spectacles, du théâtre, à la réalisation de fresques ou encore à des activités sportives. Avec le soutien des associations de parents très actives dans nos écoles. Il importe aussi de découvrir et de valoriser les métiers dits manuels, en collaborant par exemple avec des écoles techniques autour de projets de communs. Ces activités permettront à certains élèves de se révéler et de gagner en estime d'eux-mêmes. Si enseigner c'est s'adapter, gérer des écoles l'est tout autant ! **Avec les périodes de chaleur que nous avons connues récemment et qui risquent de se répéter,** nos services vont étudier la possibilité de planter des arbres plus proches des bâtiments, de placer des stores, mais aussi d'examiner la faisabilité de rafraîchir certains locaux dans les années à venir, pour le bien des enfants et des équipes qui font vivre nos écoles au quotidien. L'enseignement est passionnant et riche. Nous y bâtissons l'avenir de nos enfants, et nous veillons à ce que celles et ceux qui construisent cet avenir soient bien outillés.

« Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne. »
— Victor Hugo, Les Quatre Vents de l'esprit

Déjà bonne rentrée à toutes et tous !

Editeur responsable : Pascal Massart
Rue Charles Magnette 17-19 6760 Virton
Imprimeur responsable : SRL REGIFO Editions
5070 Fosses-la-Ville, chaussée de Namur 60

Crédits photos Ville de Virton, B. Poncelet, C.Dargent, T.Duval, S.Choucart V.Girardin, D. Linel, ainsi que P-E Burg



SOMMAIRE :

1. La réalisation immanquable : Projet PECA : 3 p
2. Les citoyens remarquables : Nos centenaires : 4 p
3. Actu travaux: Chantier d'exhumation : 5-6 p
4. Actu sport: Equitrail 2026 : 7-8 p
5. Actu locale : Vente de bois et Recyclage : 9-10 p
6. Actu commerces : que faire à Virton : 11-14 p
7. Actu sociale: les Iris et votre personnel : 15-16 p
8. Actu culture: activités culturelles : 17-18 p
9. Actu culture: Cuest'art : 19-20 p
10. Actu culture : Musée, Biblionef : 21-22 p
11. Loisirs : 23-24 p
12. Bientôt : 25-26 p
13. Infos histoires : 27-28 p
14. Infos : 29-30 p

LA RÉALISATION IMMANQUABLE

Projet PECA : peintures murales collaboratives dans les écoles



Dans le cadre du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA), deux magnifiques projets de peintures murales ont récemment vu le jour dans les écoles communales de Chenois et Bleid. Ces réalisations collectives ont permis à l'ensemble des élèves de participer activement à une démarche artistique originale, créative et fédératrice.

Tout au long des ateliers, les enfants ont eu l'occasion d'exprimer leur imagination, de découvrir différentes techniques artistiques et de contribuer ensemble à une œuvre commune destinée à embellir leur environnement scolaire. Ce projet a suscité un véritable enthousiasme auprès des élèves, fiers de voir leurs idées prendre forme sur les murs de leur école.



Au-delà de l'aspect artistique, cette initiative s'inscrit pleinement dans les objectifs du PECA, qui vise à développer la sensibilité culturelle, la créativité et l'esprit critique des jeunes dès le plus jeune âge. La création de ces œuvres a également renforcé le sentiment d'appartenance des enfants à leur établissement et valorisé les espaces de vie et d'apprentissage. Les élèves ont été accompagnés avec dynamisme et bienveillance par Anne Gillis, animatrice culturelle au service culturel et Valentine Nardone, employée au service communication.

Elles ont assuré l'encadrement artistique et organisationnel des projets. Ces peintures constituent aujourd'hui de véritables œuvres collectives, colorées et porteuses de sens, témoignant de la créativité et de l'implication de nos élèves. Félicitations à toutes et tous !

LES CITOYENS REMARQUABLES

Projets, performances, initiatives ... un bulletin communal se doit de mettre en avant les faits marquants qui rythment la vie d'une commune. Mais il a aussi pour mission de mettre en lumière celles et ceux qui, plus discrètement, ont contribué à écrire son histoire. Nos aînés occupent une place précieuse dans cette mémoire collective et aujourd'hui, ce sont deux vies, deux parcours et un siècle de souvenirs et d'humanité que nous voulons applaudir.

Suzanne Collignon est née à Mont-Saint-Martin le 25 juin 1926, troisième enfant d'une fratrie de 2 garçons et 7 filles. Fille d'un papa ouvrier sidérurgiste et d'une maman mère au foyer, Suzanne devra très jeune s'impliquer dans les tâches quotidiennes pour aider ses parents et subvenir aux besoins du ménage et de sa famille. Elle travaillera aux Grands Bureaux des aciéries de Longwy, à Mont-Saint-Martin, tout comme celui qu'elle épousera le 30 mai 1947, Richard Bilocq, originaire de Châtillon. Dotée d'un caractère bien trempé, Suzanne s'est inspirée de sa maman qui multipliait les activités de tricot, couture, jardinage et culture, pour éduquer dans la générosité et le bonheur ses quatre enfants.



Née à Jette près de Bruxelles le 21 avril 1926, Thérèse De Pauw est la fille d'un livreur de colis et d'une femme de ménage d'origine bruxelloise. À 17 ans, elle rencontre Léopold De Ruyck, carrossier et garnisseur de voitures, qu'elle épousera le 10 juin 1944 à Jette et avec qui elle aura deux enfants. Très jeune, Thérèse travaillera dans une société de cartonnage, façonnant par pliage des boîtes en carton destinées aux expéditions. Elle sera ensuite aide-ménagère au service d'un couple bruxellois, avant de terminer sa vie professionnelle pendant 20 ans au sein de la RTT Bruxelles. En 2008, sa fille et l'une de ses petites-filles déménagent vers Mussy-la-Ville pour se rapprocher du Grand-Duché et ses emplois. Thérèse, après être restée auprès de sa sœur à Bruxelles jusqu'en 2016, les rejoindra à l'aube de ses 90 ans afin d'entonner avec elles « C'est ma chanson », succès de Petula Clark que notre centenaire fredonne encore volontiers avec une incroyable justesse.

Crédit infos et photo : Michel Demoulin, l'ami des centenaires

ACTU TRAVAUX

CONCERNANT LE STATUT DES RESTES HUMAINS DE NOS CIMETIERES ET LES CHANTIERS D'EXHUMATION



Lors d'opérations d'exhumation dans les cimetières, les restes humains sont transférés vers un ossuaire communal spécialement prévu à cet effet. Leurs noms sont consignés dans un registre tenu par l'administration, ce qui permet de préserver la mémoire des personnes concernées et de garder une trace de leur existence. Le statut des restes humains demeure toutefois particulier et parfois sujet à débat. Qu'ils soient conservés dans un ossuaire ou présentés dans un cadre muséal, les approches varient selon les contextes et les sensibilités.

Sur le plan juridique

Le Code civil belge ne contient pas de disposition générale précise quant au traitement des dépouilles mortelles. Néanmoins, plusieurs dispositions juridiques expriment clairement une exigence fondamentale : les restes humains doivent être traités avec respect, dignité et décence.



Sur le plan de l'anthropologie culturelle

Dans nos sociétés occidentales contemporaines, largement sécularisées, la distinction entre le sacré et le profane est moins marquée qu'autrefois. Dans ce contexte, l'importance accordée aux restes humains ne repose plus uniquement sur une dimension religieuse. Elle s'explique plutôt par le rôle que jouent les défunts dans la mémoire collective et la cohésion sociale. Les morts contribuent à maintenir un lien entre les générations et à inscrire les individus dans une histoire commune. Les cimetières militaires, les monuments commémoratifs ou encore les cérémonies du souvenir illustrent bien cette fonction : en entretenant ces lieux et ces pratiques, la société renforce son lien au passé.

Au niveau communal

Au niveau local, la gestion des restes humains est précisément encadrée (CDLD, les articles L1232-1 et suivants ; Décret du 14 avril 2019, art. 1er). L'ossuaire est défini comme un espace mémoriel fermé, situé dans le cimetière et administré par les autorités publiques. Il accueille les ossements, cendres et autres éléments liés aux défunts (comme certains effets personnels tels que vêtements, bijoux et dentition), une fois leur sépulture arrivée à échéance et non renouvelée. Dans les communes de Wallonie, les sépultures d'importance historique locale dont la liste est dressée par l'administration doivent être préservées in situ. Sauf exception et création d'un emplacement SIHL, les corps ne sont donc pas exhumés. Le cas des anciens combattants, des prisonniers de guerre et des résistants non décédés en armes est un peu différent. Dès lors, des ossuaires spéciaux leur sont dédiés au sein des cimetières communaux.

Dans le même ordre d'idées, les ossements de la septantaine de Virtonnais mis au jour en 2012 sur la Place Nestor Outer reposent aujourd'hui au cimetière communal de Virton. Ils ont été remis en terre comme le veut la procédure et après étude anthropologique par les services de l'AWaP.



De manière générale, on peut donc considérer que les restes humains bénéficient d'un statut particulier parce qu'ils participent à la construction du lien social. Ils rappellent l'existence d'une histoire partagée et contribuent à la continuité entre les générations. Si les morts occupent une place spécifique dans nos sociétés, c'est parce qu'ils continuent, d'une certaine manière, à donner du sens à la vie des vivants.
Lors des chantiers d'exhumation, comme celui mené en mars dernier à Virton par les fossoyeurs communaux, l'accent est mis sur le respect et la dignité envers les défunts, ainsi que sur la rigueur des procédures techniques et administratives afin de garantir des conditions sanitaires optimales et un suivi rigoureux des opérations.

Sources :
www.health.belgium.be/bioeth ; CLAVANDIER G., « De nouvelles normes à l'égard des restes humains anciens : de la réification à la personnalisation ? », dans Revue canadienne de Bioéthique, vol. 2, n°3, 2019 ; CDLD.

ACTU SPORTS

Equitrail

La dernière Journée Wallonne de l'Eau s'est terminée avec le franc succès de l'Equitrail 2026. Un partenariat multiple entre le Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL, le Service des Sports, le Service Forestier, Voirie, Police & Planu de la Ville De Virton ainsi que les nombreuses associations partenaires.





Nous tenons à remercier l'équipe de La Godasse Gaumaise de Virton pour sa restauration de qualité en pleine nature. Une prouesse dans un refuge sans eau ni électricité !

Merci aux infatigables photographes de Planete Multimédia qui ont immortalisé gracieusement les sourires heureux.

Merci aux nombreux volontaires qui ont assuré la gestion des parkings, l'accueil des randonneurs et les traversées à risque.

Merci au Cheval du Vent : une ferme pédagogique, thérapeutique et sociale qui a assuré l'initiation à l'Equitrail et le ravitaillement bucolique de Laclaireau.

Merci au CNB - Gaume Nature pour l'éducation des randonneurs à la protection et la conservation de la nature.

Merci à notre sponsor Decathlon Belgium Arlon pour les devenues indispensables barres de céréales sur ces exigeants parcours à dénivelé total de 500m à 1095m. Merci au Comte de Briey et la Famille Hansen de Montauban pour la traversée de leur propriété à titre exceptionnel.





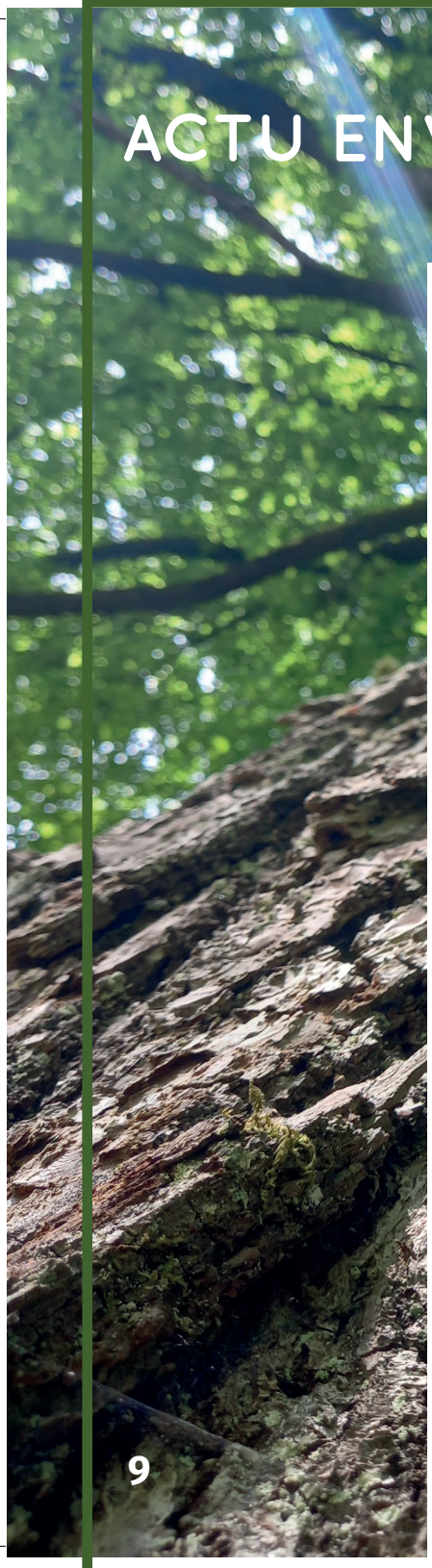
Merci au Pigeonnier Sport Asbl pour le balisage propre et sans trace. Les arbres et les sols ont été préservés de toute chaux, agrafes et rubalise. Les 258 cavaliers et autres randonneurs ont pu s'émerveiller en toute quiétude du merveilleux Parc Naturel de Gaume.

La Croix-Rouge de Belgique présente toute la journée s'est félicitée de n'avoir pas eu la moindre blessure à soigner. Le 112.be n'a pas été sollicité. Le chalet de la Bourriqueresse a été remis en état et les chemins ont retrouvé leur anonymat.









Vente de bois de chauffage pour les « djins « (pour les gens)

Depuis 2023, la Ville de Virton a mis en place un système de vente aux enchères permettant, aux citoyens de la Commune qui le souhaitent d'acheter en priorité un lot de bois sur pied.
Les citoyens souhaitant y participer doivent s'inscrire auprès du service Patrimoine de la Ville. Un numéro est attribué à chaque personne inscrite et il est matérialisé lors de la vente sous forme de "raquettes" ou plaquettes servant aux enchères.
Le premier tour de la vente est donc réservé aux habitants de la Commune, sur inscription. Ils peuvent enchérir jusqu'à un volume total de 20 m³. Au deuxième tour, les habitants d'autres communes et les personnes souhaitant de plus gros volumes peuvent acheter les lots restants sans restriction.

Les procurations ne sont pas autorisées.

La vente est organisée en deux séances. Une séance « Saint-Mard » (triages 10 et 11) et une séance Virton (triages 7-8-9). Ce qui permet aux participants de quitter la vente après la fin de chaque séance s'ils le souhaitent. Pour chaque séance, il y a un 1er et un 2e tour. Les lots invendus à l'issue de la vente sont reproposés à la vente. Les personnes intéressées doivent remettre une soumission à l'administration ou au bourgmestre avant une date précisée lors de la vente.

Prochaine date de vente de bois : samedi 19 septembre 2026 de 9h à 10h30 pour Saint-Mard et de 11h à 12h30 pour Virton au Complexe Culturel et sportif de Virton. Se présenter 30 min avant chaque séance.

Inscription et renseignements au 063/44.01.64,
Conditions et cahier de vente disponibles sur le site de la Ville : www.virton.be

Le réemploi : un geste simple pour réduire nos déchets
Avant de jeter, pensons réemploi !



Chaque année, de nombreux objets encore en bon état sont déposés dans les recyparcs alors qu'ils pourraient encore servir à d'autres personnes. Afin de favoriser l'économie circulaire et de réduire la quantité de déchets produits, IDELUX Environnement a mis en place des espaces réemploi dans les recyparcs.

Ces espaces permettent de donner une seconde vie à de nombreux objets du quotidien : vaisselle, livres, jouets, petit mobilier, matériel de décoration, outils, etc. Les objets collectés sont ensuite valorisés par des associations locales plutôt que d'être éliminés.

Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Le réemploi constitue l'un des moyens les plus efficaces pour réduire notre impact environnemental. En donnant plutôt qu'en jetant, nous limitons la consommation de ressources naturelles, réduisons les déchets à traiter et soutenons des initiatives locales solidaires. IDELUX propose d'ailleurs de nombreuses actions de sensibilisation à la réduction des déchets, au compostage, à la lutte contre le gaspillage et au zéro déchet.
La Ville de Virton encourage donc ses citoyens à adopter ce réflexe lors de leurs visites au recyparc : **si un objet est encore utilisable, pensez d'abord au réemploi !** Nous en profitons également pour rappeler l'importance de respecter les consignes de collecte des déchets : trier correctement ses déchets, utiliser les contenants autorisés et présenter les sacs aux heures prévues. Un tri de qualité permet d'améliorer le recyclage.
Enfin, n'hésitez pas à télécharger gratuitement l'application **"Recycle"**. Celle-ci vous permet de consulter votre calendrier de collecte personnalisé, de recevoir des rappels avant les ramassages, de vérifier les consignes de tri et de trouver facilement les informations utiles concernant les recyparcs de la région.



Prêts ensemble à toute situation d'urgence. Une situation d'urgence peut survenir dans votre quartier quand vous vous y attendez le moins. Les autorités et les services de secours interviennent le plus rapidement possible, mais ils ne peuvent pas être partout à la fois. Si vous savez quoi faire, vous pouvez agir vite et de manière appropriée pour vous protéger, vous et les autres.
- **Consultez BE-Alert** Inscrivez-vous sur www.be-alert.be et recevez des alertes par SMS (depuis le numéro 1789), par e-mail ou par appel vocal.
- **Consultez centredecrise.be** Vous y trouverez des conseils pour vous préparer et des informations fiables en cas de situation d'urgence nationale.
- **Consultez votre commune et votre province** (www.virton.be)
Suivez le site web et les réseaux sociaux de votre commune, de votre province et des services de secours locaux. Vous saurez ainsi ce qui se passe. Et ce que vous devez faire.

ACTU COMMERCES

Nouveaux commerces : ça bouge chez nous !

Une nouvelle halte gourmande qui vous régale.
Le 3 M, au 31 rue Léon Colleaux à Saint-Mard, vous propose burgers, frites, sandwichs frais et snacks variés. Sur place ou à emporter, vous y trouverez votre bonheur.

Nouvelle équipe, même convivialité.
Situé à deux pas de la gare de Virton, à Saint-Mard, le café **« Le Métro «** est un véritable point de ralliement pour les habitués, comme pour les voyageurs de passage.
Ce bistrot de quartier à l'ambiance authentique et sans chichi incarne parfaitement la convivialité gaumaise.



La couture et la création au service de vos projets.
Au 16b rue Léon Colleaux à Saint-Mard, **l'Atelier Pied-de-Poule** réalise vos retouches et confections textiles sur mesure. Des cours et des ateliers de couture ou de décoration y sont également proposés pour vous initier à cette pratique.

Votre nouveau tatoueur à Ethe.
Hypnot Ink Tattoo vous accueille Rue du Docteur Hustin au 34a dans un cadre convivial et bienveillant pour donner vie à vos envies de tatouage. Un accompagnement personnalisé vous y sera proposé afin de concrétiser votre projet comme vous l'imaginez.

L'Asie s'installe à Virton
Situé au 6 Place Nestor Outer, **Makifique** propose sushis maison, spécialités chinoises et japonaises.
Que vous soyez sushis ou nouilles sautées, laissez-vous emporter par une ambiance cosy et raffinée.

Chaud devant ! 11 terrasses incontournables au cœur de Virton

S'il est vrai que la rentrée frappe à nos portes, la belle saison est loin d'être terminée dans notre délicieuse « Provence belge » ! Alors, redémarrer en douceur, reprendre le rythme de manière agréable et détendue et se retrouver en terrasse autour d'un verre ou d'un bon plat ... voici ce que vous proposent jusqu'aux prémices de l'automne 11 adresses incontournables de notre centre-ville.



1. **Les P'tits Plateaux**
- L'adresse : Rue Charles Magnette 15
- On y va pour : manger et boire.
- L'ambiance : une adresse gourmande et branchée.

On s'y installe en terrasse pour savourer des menus midis, des bagels et des sandwichs frais. C'est aussi le spot idéal pour un cocktail autour d'une planche apéritive en fin de journée, ou pour leur incontournable brunch du dimanche.



2. **Le Repaire des Gaumais**
- L'adresse : Avenue Bouvier 2
- On y va pour : manger et boire.
- L'ambiance : ce bistrot-brasserie niché au creux d'une batîsse style beaux-arts, est le repaire parfait pour s'offrir un bon plat réconfortant ou simplement boire une bière locale au soleil. L'accueil y est chaleureux, à l'image des Gaumais !



3. **O'Chalet**
- L'adresse : Rue Docteur Jeanty 7
- On y va pour : manger et boire.
- L'ambiance : une brasserie à l'esprit convivial.

Sa terrasse est le lieu rêvé pour s'installer autour d'un cocktail rafraîchissant, d'une bière fraîche, d'un bon burger ou d'un plat de brasserie à partager en famille ou entre amis.



4. **Muguette par le Petit Barista**

- L'adresse : Grand-Rue 10
- On y va pour : boire et goûter.
- L'ambiance : c'est le temple de la pause douceur. Installez-vous en terrasse pour déguster de formidables cafés de spécialité, des thés parfumés, des milkshakes frais et, bien sûr, leurs irrésistibles pâtisseries locales.



5. **Le Zytho**

- L'adresse : Grand-Rue 1
- On y va pour : boire (et grignoter).
- L'ambiance : si vous êtes amateur de bonnes bières belges, c'est "the place to be" ! Une adresse branchée et dynamique où l'on boit d'excellentes mousses de caractère tout en partageant de généreuses planches de fromages et charcuteries.



6. **Le Rustique**

- L'adresse : Place Nestor Outer 14
- On y va pour : boire.
- L'ambiance : ce café de centre-ville est idéal pour s'offrir un verre de manière simple et décontractée. Un lieu de passage et de convivialité parfait pour une halte après le marché ou en fin d'après-midi.



7. **Le Saint Laurent**

- L'adresse : Place Nestor Outer 3
- On y va pour : boire.
- L'ambiance : un troquet de place typique et authentique. C'est l'adresse idéale pour boire un café le matin en regardant la ville s'éveiller, ou pour s'asseoir à l'apéro et refaire le monde à l'ombre de l'église.



8. **Le Franklin**

- L'adresse : Rue d'Arlon 12
- On y va pour : manger et boire.
- L'ambiance : que ce soit pour un grand plat de brasserie à midi, un café dans l'après-midi ou un verre entre amis le soir, le Franklin reste un incontournable de la vie communale.



9. **Les Prés Verts**

- L'adresse : Grand-Rue 33
- On y va pour : manger et boire.
- L'ambiance : une cuisine de brasserie conviviale qui met en valeur les produits du terroir gaumais. L'atout charme pour l'été ? Sa superbe terrasse arborée et fleurie située à l'arrière de l'établissement, un véritable petit écrin de verdure calme et ombragé pour savourer son repas en toute tranquillité.



10. **Le Marmiton**

- L'adresse : Grand Rue 16
- On y va pour : manger et boire.
- L'ambiance : niché au cœur du vieux Virton, Le Marmiton séduit par son ambiance chaleureuse, sa décoration originale et sa cuisine généreuse. Entre pizzas, spécialités montagnardes et plats de saison, c'est une adresse conviviale où l'on aime se retrouver, simplement, autour d'une table gourmande.



11. **L'Escalier**

- L'adresse : Grand Rue 18
- On y va pour : manger et boire.
- L'ambiance : là où la gastronomie se mêle à l'art dans un cadre chaleureux et intimiste. Réputé pour ses savoureuses galettes de sarrasin, ses crêpes gourmandes et sa cuisine de saison, ce restaurant fera de votre repas un moment suspendu où le plaisir des papilles se prolonge dans une atmosphère unique, entourée d'œuvres d'art.

Bel été à toutes et tous, et n'oubliez pas de consommer local (et avec modération) !

ACTU SOCIALE

Zoom sur l'ASBL Le Fourneau David – Les Iris



Nouveau rendez-vous dans votre bulletin communal : la mise en avant de nos associations à vocation sociale. Sous l'impulsion d'une initiative citoyenne, nous inaugurons ce rendez-vous régulier pour valoriser ceux qui agissent chaque jour pour le bien-être de tous.

Pour cette grande première, pleins feux sur une véritable institution de la solidarité locale : l'ASBL Le Fourneau David – Les Iris. Cette structure s'investit au quotidien pour offrir un accompagnement d'excellence aux adultes en situation de handicap, dans un climat familial, sécurisant et respectueux de la dignité de chacun. Derrière ce projet se cache une magnifique synergie de talents entièrement dédiée à l'humain, où chaque membre du personnel est aux petits soins. L'équipe éducative, pilier du quotidien, accompagne l'autonomie avec créativité. Le pôle "soins" (infirmiers et kinés) veille avec rigueur et douceur à la santé de tous, tandis que les assistants sociaux épaulent les familles. L'impact de ce dévouement se traduit aussi en chiffres impressionnants : l'équipe de cuisine prépare méticuleusement plus de 140 repas équilibrés par jour, la buanderie traite près de 400 kg de linge quotidiennement pour le confort de chacun, et les équipes techniques veillent sur 4 000 m^2 de locaux.



Mais « Les Iris », c'est avant tout une histoire de résidents. Citoyens virtonnais à part entière, ils s'impliquent concrètement dans la vie locale en prenant soin de leur quartier du Faubourg. Par cet investissement citoyen, ils ne sont plus seulement accompagnés : ils deviennent de véritables acteurs de la convivialité locale.

La vitalité de notre commune passe par ce regard inclusif. Un immense merci aux résidents et à l'ensemble du personnel pour cet engagement exemplaire.



Travailler pour la Commune ? Des métiers variés au service de tous !

La Commune compte près de 200 collaboratrices et collaborateurs répartis dans une grande diversité de métiers. En 2025, c'est 12 contrats qui ont été signés, en CDI, CDD ou contrat de remplacement.

Cette richesse humaine reflète l'étendue des missions menées chaque jour pour les citoyens. Parmi ces professions, on retrouve des métiers aussi variés que tailleur de pierre, juriste, informaticien, animateur culturel, ouvrier forestier, enseignants ainsi que les équipes bâtiments et voirie, auxquels s'ajoutent bien d'autres fonctions, parfois méconnues mais toutes essentielles au bon fonctionnement de l'administration.

Tout au long de l'année, nous publions des offres d'emploi dans des domaines très variés. Que ce soit pour des fonctions techniques, administratives, culturelles, sociales ou environnementales, les opportunités ne manquent pas pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre nos équipes.

Restez à tout moment informés de nos recrutements,
Rendez-vous sur nos canaux officiels :

- LinkedIn: https://www.linkedin.com/company/ville-de-virton/
- Facebook : https://www.facebook.com/villedevirton/
- Site web communal : https://www.virton.be/je-trouve/offres-demploi



50 ans de l'UTL de Gaume

En mars dernier, le Gouverneur Olivier Schmitz a remis au nom du Roi Philippe le titre royal à l'UTL de Gaume.
L'aventure des Universités du Troisième Âge a commencé en 1973 à Toulouse. Trois grands objectifs étaient fixés : 1. Rendre la culture accessible aux aînés, 2. Rompre l'isolement 3. Préserver la santé par la stimulation intellectuelle. A peine deux ans plus tard, en 1975, Virton figure déjà parmi les quatre premières universités de ce type en Communauté française ... et son succès ne s'est pas démenti depuis. Avant mon arrivée en 2005, quatre présidents ont assuré la continuité : M. Capon, M. Morau, M.Kaslander, M. Courtoy. Les cours s'organisent par cycles, animés par des personnalités locales, rapidement, des conférenciers venus de l'extérieur — figures politiques, médicales, juridiques et culturelles — viennent enrichir le programme..

Des activités variées et enrichissantes

Nos conférences touchent à tous les domaines et comme l'écrivait Gilbert Cesbron : « Le vrai dilemme n'est pas vieillir ou pas, mais vieillir bien ou mal. » Nos membres ont fait leur choix : ne jamais mettre leur esprit à la retraite ! En 2006, nous avons inauguré une activité cinéma avec la projection du film Une vérité qui dérange. Le succès a été tel que depuis, nous réservons chaque mois auprès d'André Cadet la projection d'un film pour nos membres. En 2008, nous avons lancé la tradition des visites guidées de villages gaumais, en commençant par Gérouville pour son 700e anniversaire. Aujourd'hui, déjà quinze villages ont été découverts de cette façon. Toutes ces activités ne sont pas seulement agréables : elles sont essentielles. Les liens sociaux et la stimulation intellectuelle jouent un rôle capital pour bien vieillir.



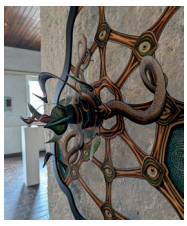
Une association solide et reconnue

Notre UTL est une ASBL, membre de l'AFUTAB (Association francophone de tous âges), ses buts ?

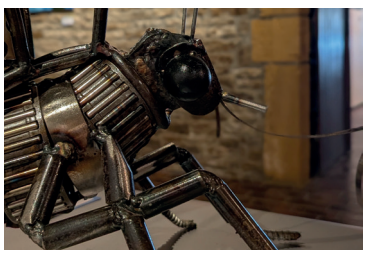
- **Découvrir :** nous avons tous étudié et travaillé dans un domaine déterminé, notre programme est pluri-disciplinaire, ouvert sur des domaines nouveaux qui nous permettentd'élargir nos horizons.
- **Comprendre :** les conférenciers que nous invitons sont souvent experts dans leur matière et leurs exposés, leurs réponses à nos questions nous permettent de mieux comprendre certains aspects du fonctionnement de notre monde, certaines nouveautés scientifiques ou culturelles.
- **Rencontrer :** nous avons l'occasion d 'entendre en direct des personnes vues à la TV ou découvertes par leurs écrits. Nous avons surtout la possibilité de vivre ces activités au sein d'autres personnes soucieuses comme nous de continuer à s'informer.
- **Partager :** c'est bien sûr partager nos connaissances, livrer nos expériences et nous enrichir de celles des autres, c'est aussi partager des moments de convivialité qui sont offerts à l'occasion de nos réunions hebdomadaires, de nos voyages ou de nos réceptions. L'UTL a pu compter sur de nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire vivre notre Université. l'UTL de Gaume continuera à remplir sa mission : offrir à chacun l'envie d'apprendre, de découvrir et de partager, dans un esprit d'amitié et d'ouverture. 50 ans, ce n'est pas le passé qui compte mais tout ce qui reste à venir. Vieillir c'est comme escalader une montagne, on arrive essoufflé au sommet mais de là-haut, la vue est bien meilleure.

José Simon, Président.









Estiv'art

Cet été s'est tenue une exposition de 53 artistes qui célèbrait la richesse et la diversité de la création artistique en Gaume. Fidèle à l'esprit des éditions précédentes, elle avait pour vocation de favoriser les échanges autour des différentes formes d'art et de mettre en lumière des artistes attachés à la région, qu'ils soient amateurs ou professionnels, d'ici ou d'ailleurs. Dessin, peinture, sculpture,photographie... Autant d'univers étaient à découvrir au fil d'un parcours placé sous le signe de la rencontre, du partage et de l'ouverture d'esprit.
Véritable melting-pot artistique, Estiv'Art invite tous les ans chacun à explorer la créativité sous toutes ses formes et à porter un regard curieux sur la diversité des expressions contemporaines.



La BD d'Astérix :

Bonne nouvelle pour les élèves de 6e primaire ! Dans le cadre du label :« Ma commune dit oui aux langues régionales », la Ville de Virton a offert la BD Astérix tchûz les belges à tous les élèves du territoire communal ayant présenté leur CEB en juin. Une manière sympathique de les féliciter pour leurs efforts tout au long de leur parcours en primaire, de marquer cette étape importante de leur scolarité et de leur faire découvrir, avec humour, une partie de notre patrimoine oral et immatériel. Nous leur adressons toutes nos félicitations et leur souhaitons une belle réussite pour la suite de leur parcours scolaire !

ACTU CULTURELLE ET SOCIALE



CUEST'ART

Virton, Ville d'art tentaculaire
les 5, 6, 12 et 13 septembre

De par sa configuration sur les traces de la ville médiévale, de ses remparts, bourg et faubourgs, Virton se caractérise en ville tentaculaire. Au centre, l'ancien bourg encore bien distinct, s'ouvre sur ses faubourgs comme des tentacules.

Depuis seize années, Cuest'Art fait vibrer Virton sur la carte des arts plastiques et graphiques. Dans des expositions volontairement diversifiées, nous gageons sur la qualité artistique, dans des espaces qui se dévoilent, tout en mettant l'œuvre en lumière.

Lorsque Virton vit à l'heure des artistes, Cuest'Art revient comme une référence, bien au-delà des frontières.

En pratique, dans un festival des arts plastiques et graphiques, les matières et les manières se côtoient, d'un espace à l'autre.
Autant d'expos que d'artistes... Chaque artiste s'approprie un espace complet, où il peut pleinement s'exprimer. Des expositions présentées comme un voyage, dans l'art et aussi sur les traces d'un patrimoine bâti parfois vétuste ou insolite, qui les accueille.

LE PROGRAMME

⇨ Vendredi 04 à 19h00 Inauguration aux Vatelottes

⇨ Samedis 05 et 12 / dimanches 06 et 13 13h00-19h00 ouverture des expos

⇨ Samedi 05 et dimanche 06 Ton Piquant / réalisation d'une peinture murale aux Vatelottes

⇨ Samedis 05 et 12 16h00-19h00 Performance sur route de Vincent Gagliardi sur l'esplanade de l'av. Bouvier. Les gravures sont offertes au public !

⇨ Représentations théâtrales du Collectif Master Marionnette
vendredi 04 19h00 aux Vatelottes ; samedi 05 et dimanche 06.

⇨ Dimanche 06 à 10h30 au Ciné Patria Diffusion doc. audio « Quelque chose l'émeut « questions-réponses en salle puis au bar. Documentaire réalisé par Stéphanie Kerckaert.

⇨ Les 05, 12 et 13, à 14h00 et 17h00 Euklydians / Performance d'art numérique
aux Vatelottes

⇨ Dimanches 06 et 13, 17h00 à l'église Monique Voz / Exposé et conférence
L'iridescence. Hildegard von Bingen et la théorie des tempéraments.

⇨ MJ et graffeurs / Démos et ateliers graff 05 et 06 aux Vatelottes

⇨ Expos, démos, représentations en ville, de Balaclava, Quentin Fréci, Saule en vie, Alain Snyer et le Centre d'insertion sociale

Les espaces d'exposition Une vingtaine de lieux accueillent expositions et interventions d'artistes. Bien que foisonnant, Cuest'Art se déroule dans le périmètre du centre de Virton. Cela permet une circulation douce et facile.

Un projet en cours depuis plusieurs années s'intègre dans Cuest'Art. Il s'agit du développement de l'art urbain, qu'il soit pérenne, en sculptures, peintures murales ou mobilier urbain, ou éphémère.

En plus... Visites guidées, chaque jour,
départ des caves de l'hôtel de Ville à 14h30. Durée : 2h30.
Bars, esplanade de l'avenue Bouvier et Cheval blanc.
Concerts les samedis, esplanade av. Bouvier, à 18h00.

Plus d'infos sur : www.cuestart.be

VISITGAUME Maison du Tourisme

Musique COMMISSION CULTURELLE VIRTON

ACTU CULTURELLE ET SOCIALE

Quoi de neuf au Musée gaumais ?

Ces derniers mois ont été riches en animations au musée, entre événements et expositions. L'été arrive, et la suite de notre programme aussi !



Vivre le passé : la Gaume au temps de Clovis *L'ASBL les Cerfs*
À l'occasion des Journées européennes de l'archéologie, le musée vous a proposé un voyage dans le temps autour de l'exposition consacrée à la nécropole mérovingienne de Torgny. Stands de reconstitution sur l'artisanat (forge, céramique et bijoux), conférence, visites guidées, jeu d'enquête et atelier de fabrication de perles de verre attendaient petits et grands pour un week-end au cœur de la vie chez les Mérovingiens ! Vous avez été nombreux à plonger dans cet univers et à échanger avec nous : merci à tous pour vos retours positifs.



L'ARNO expose
Cette année, vous le savez sans doute, l'Athénée Royal Nestor Outer fête en grande pompe ses 175 ans. Afin de rendre hommage à la tradition artistique de cette institution virtonaise, l'Athénée et le Musée Gaumais se sont associés pour vous proposer une exposition inédite. Entre le 23 mai et le 18 août, vous avez pu découvrir des œuvres d'artistes ayant fréquenté les bancs et/ou les pupitres de l'ARNO au cours de son histoire. Avec une majorité d'œuvres provenant de collections privées, cette exposition a permis aux élèves d'aujourd'hui de remettre en contexte et présenter de façon moderne les multiples trésors et facettes d'artistes gaumais de renom tels que Nestor Outer, Camille Barthélemy et Ernest Bernardy ... mais pas seulement ! Ou quand les pédagogies muséale et scolaire se rencontrent pour notre plus grand plaisir.



Balades de l'été
Cet été encore, le musée vous a accompagnés les samedis pour découvrir le patrimoine de Gaume lors de balades variées en bonne compagnie. Grâce aux différents guides, vous avez pu découvrir de nombreuses facettes de Virton, Florenville, Musson ou encore Montmédy mais, rassurez-vous, il y en a encore plein à découvrir pour nos rendez-vous futurs.

Des histoires pour les enfants à la Biblio'Nef de Virton !



Depuis quelques années, nous avons à cœur à la Biblio'Nef de Virton de proposer aux enfants (et à leurs parents) des moments dédiés aux livres et aux histoires.
La question que les parents se posent souvent lorsqu'ils viennent avec leur bébé est « n'est-il pas trop petit pour écouter une histoire ? ». Non ! Pas du tout ! Les bébés ont besoin d'être nourris de paroles et d'images afin de développer leur langage et leur imaginaire. Pour l'adulte, c'est aussi le plaisir de partager un moment avec son petit.

Le livre est un outil qui va faciliter et entretenir les liens.
Nous proposons deux animations mensuelles (gratuites – réservations souhaitées)
sous la houlette de Lulu, notre petite mascotte :



Le Samedi des tout-petits :
une fois par mois, pour les enfants de 6 à 36 mois.
Des histoires, des comptines et des jeux de doigts pour offrir aux bébés et leurs parents le plaisir de découvrir des livres.
Prochaines animations :
- 12/09/2026,
- 10/10/2026,
- 17/11/2026,
- 12/12/2026.

Les p'tites histoires du mercredi :
une fois par mois également,
pour les enfants de 3 à 6 ans.
Prochaines animations :
- 30/09/2026,
- 28/10/2026,
- 18/11/2026.

A noter que Les liseuses proposeront une heure du **conte spéciale le 16/11/2026** à 16h00 avec leur spectacle « A pas de loup » (dès 3 ans).

Le jeu des 7 différences





Sous l'Ancien Régime (fin du XVIe – fin du XVIIIe siècle), la communauté de Ruette se présente comme un territoire scindé en deux entités distinctes. La première regroupe Ruette-la-Petite, Grandcourt et le Ménil, qui relèvent des comtes de Luxembourg et constituent une seigneurie dotée de la haute justice.

La seconde correspond à Ruette-la-Grande, placée sous l'autorité des seigneurs de Latour. Ces deux ensembles sont séparés sur le plan géographique par le ruisseau de l'Aunaie, qui matérialise cette division territoriale. En 1821, la commune compte 768 habitants. Elle se compose alors de plusieurs sections ou hameaux : Ruette (478 habitants), Rutelle-Fourneau (7 habitants), Stockfontaine (8 habitants), Grosses Fontaines (8 habitants) et Grandcourt (267 habitants). Aux XVIIIe et XIXe siècles, l'économie locale repose principalement sur l'exploitation des ressources du sol (notamment la pierre de taille et le minerai de fer) ainsi que sur l'agriculture et l'élevage. Toutefois, au début du XXe siècle, une diminution de la productivité s'observe, accompagnée d'un mouvement d'exode rural. La population passe ainsi de 1 014 habitants en 1846 à 660 en 1910. Sur le plan éducatif, Ruette disposait de deux écoles distinctes, l'une pour les filles et l'autre pour les garçons, fondées par le curé de la paroisse Nicolas Dorion (1675-1769). La section de Grandcourt possède quant à elle une école communale mixte. L'ensemble de ces établissements sera progressivement intégré au réseau des écoles communales. L'église de Ruette, initialement dédiée à saint Denis (aujourd'hui église Saint-Genest), constitue le principal édifice religieux de la localité.
En raison de son développement, la section de Grandcourt se dote d'une église-chapelle en 1910. Comme l'ensemble du sud de la province de Luxembourg, Ruette et ses environs sont durement touchés par les deux conflits mondiaux. Entre 1914 et 1918, les combats opposant les armées française et allemande entraînent la réquisition de bâtiments publics : les écoles sont utilisées par la Croix-Rouge, tandis que l'église de Ruette sert de lieu de détention pour des soldats français. La Seconde Guerre mondiale affecte également la commune. Entre mai et juin 1940, une partie de la population fuit les combats, marqués par des bombardements le long de la frontière française, laissant la localité en grande partie désertée. Une vingtaine de maisons, à Ruette et à Grandcourt, sont alors détruites. Enfin, dans le cadre de la fusion des communes entrée en vigueur le 1er janvier 1977, Ruette est intégrée, avec Bleid, Èthe, Latour, Saint-Mard et Virton, au sein de l'actuelle ville de Virton.

Sources : HASQUIN H., Communes de Belgique, dictionnaire d'histoire et de géographie administrative, t. 2 : Wallonie, Bruxelles, 1980. JAMIN. R, « Les Ruettes ». Seigneurie de Ruette-la-Grande et Comté de Latour, s. l., 1986.

PRINTEMPS/ÉTÉ

MOTS-MÊLÉS : AU POTAGER

Trouve les 10 mots dans la grille ci-dessous. Ils peuvent être à l'horizontale, à la verticale ou en diagonale. Bonne chance !

A	P	É	G	O	N	O	U	A	M
G	R	A	I	N	E	S	Y	R	L
A	À	U	D	Y	H	C	X	E	O
N	U	I	P	M	U	V	I	T	R
T	E	R	R	E	A	U	L	T	Â
S	O	L	E	I	L	N	E	E	T
K	E	I	S	P	A	L	T	U	E
R	Q	M	O	J	I	P	E	O	A
M	C	Z	I	V	E	S	T	R	U
A	R	R	O	S	O	I	R	B	M

SOLEIL	ARROSOIR	GRAINES	TERREAU	BROUETTE
SEMIS	PELLE	GANTS	PLUIE	RÂTEAU





Un peu d'humour ;
Je suis un nez très utile l'été... Qui suis-je ?

Un nez-ventail (éventail).

Solutions



L'exposition Pile-Poils débarque à Virton !

Des infos justes, simples et accessibles autour de la puberté
Du 1er au 16 octobre 2026, l'exposition interactive « Pile-Poils » s'installe au Musée gaumais à Virton. Conçue pour accompagner les jeunes dans la compréhension des bouleversements liés à la puberté, cette exposition propose une approche à la fois ludique, pédagogique et accessible.
Créée par l'AMO l'Étincelle, Pile-Poils part d'un constat simple : de nombreux jeunes abordent la puberté sans disposer d'informations fiables, ce qui peut générer stress, incompréhensions et idées reçues. L'exposition vise ainsi à offrir des repères clairs pour mieux comprendre les changements du corps, appréhender l'anatomie et dédramatiser cette étape importante du passage à l'adolescence.
Le parcours se compose de 11 modules interactifs qui abordent des thématiques essentielles telles que le consentement, l'image de soi, les stéréotypes, les règles, la contraception ou encore les écrans. Pensée comme un espace bienveillant, l'exposition permet à chacun et chacune d'évoluer à son rythme, de choisir les contenus qu'il ou elle souhaite explorer et d'y revenir si nécessaire. Cette initiative est rendue possible grâce à la collaboration de nombreux partenaires locaux, dont l'école de l'enseignement spécialisé de Saint-Mard, le CPF pluraliste de Virton, la MADO Luxembourg, la PSE de Virton, l'AMO Point Jeune, le PMS WBE Virton, la Maison des jeunes de Virton, le service Maison Arc-en-Ciel du Centre d'Action Laïque de la province de Luxembourg, le Musée gaumais, le CLPS Luxembourg et le PCS de Virton.



Informations pratiques
Lieu : Musée gaumais, rue d'Arlon 38 à Virton
Du jeudi 1er au vendredi 16 octobre 2026
Publics :
• Groupes scolaires (1re secondaire): animations sur inscription du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h30
• Tout public: accès libre les mercredis après-midi ainsi que les samedis 3 et 10 octobre, de 10h à 16h
Infos et réservations auprès du service: Maison Arc-en-Ciel :
063 22 35 55 ou courrier@lgbt-lux.be
Une belle occasion d'aborder la puberté autrement, avec des outils concrets, interactifs et adaptés aux jeunes comme aux adultes qui les accompagnent.

Le Musée (M) et la Bibliothèque (B):

B - Du 05 septembre au 13 septembre : Exposition Le petit peuple de la forêt d'Emilie Seron
B - Le dimanche 06 septembre à 15h00 : atelier créatif adulte-enfant
animé par Emilie Seron à partir de l'album Boubou en était sûr
(à partir de 5 ans, gratuit, places limitées, sur inscription)
M- 13 septembre - Journées du patrimoine à Montauban
M- Du 29 septembre au 21 octobre – Exposition pile poils MJ Virton
M- Du 7 au 28 octobre – Conférence d'Automne – Les mercredis à 19h00
M- 19 au 23 octobre - Stage créatif 7-12 ans
B - Du 20 au 24 octobre : fermeture de la bibliothèque
B - Du 27 au 31 octobre : grande bouquinerie
M- 6 novembre – Nuit au musée
B - Mercredi 18 novembre : Tatou, conte familial animé par le Groupe Action Surendettement
B - Samedi 21 novembre : Et moi dans tout ça ?: spectacle animé par le Groupe Action Surendettement
B - Exposition aux cimaises du 1er étage : Charles-Julien Beff du 01 au 30 octobre et Les Iris du 01 au 30 novembre
B - Du 25 décembre 2026 au 03 janvier 2027 (fermeture le 24 décembre à 16h00)

L'espace public numérique de Virton EPN vous accompagne **GRATUITEMENT** dans vos démarches comme :
- La découverte du numérique.
- La gestion/création de votre boite mail.
- L'utilisation et la compréhension de vos appareils (smartphone, tablette et ordinateur).
- Les applications utiles comme Itsme ,vos applis bancaires, sncb, tec,...

Mais aussi les sites en ligne : eguichet de Virton, my ebox, ma santé,...

Ateliers Vie Féminine : 0478/ 79 44 43 antenne-gaume@viefeminine.be
- Atelier « Confiance en soi » - 11 demi-journées du 9 septembre au 15 octobre
- Atelier « Sécurité physique et émotionnelle - 4 séances du 5 novembre au 17 décembre

Rencontres Alzheimer : les vendredis 18/09 – 16/10 – 13/11 – 11/12 de 14h à 16h à la Résidence des Oliviers à Saint-Mard – 063/ 57 62 22 – 063/ 57 91 95 – pcs@virton.be

Permanences Solaix ASBL (Accompagnement liés aux dépendances) : 03/09 – 01/10 – 05/11 – 03/12 – 061/22 43 73 – 0470/ 800 419 – celine.h@solaix.be – www.solaix.be

Le blason de Virton



L'étude d'un blason s'inscrit dans le champ de l'héraldique, discipline à la croisée de l'histoire, de l'iconographie et de l'identité politique et territoriale. Cette discipline constitue un langage codifié permettant d'identifier individus, lignages ou communautés, tout en reflétant des réalités historiques, sociales et symboliques. À ce titre, les armoiries urbaines, telles que celles de Virton, doivent être envisagées comme des constructions évolutives, dont la compréhension repose sur l'analyse rigoureuse des sources disponibles. La présente notice s'appuie d'une part sur des données historiques attestées — documents d'archives, sceaux, mentions anciennes — qui permettent de retracer, autant que possible, l'évolution et la signification du blason de Virton. Et d'autre part, elle intègre une hypothèse proposée par un citoyen, monsieur Guido Hossey. Cette dernière s'inscrit dans un cadre documentaire.

De gueules à deux flèches d'or passées en sautoir, les pointes en bas, armées et empennées d'argent.

L'interprétation du blason de Virton peut être envisagée à partir des codes généraux de l'héraldique. Il faut toutefois souligner les limites d'un tel exercice en l'absence de sources explicites. Le champ de gueules (rouge), fréquent dans les armoiries médiévales, est traditionnellement associé à des valeurs telles que le courage et la bravoure au combat, sans que cette signification puisse être systématiquement transposée à un contexte local précis. Les deux flèches d'argent, disposées en sautoir et orientées vers le bas, constituent un motif plus singulier. Elles évoqueraient une position de vigilance et de défense militaire. Historiquement, elles pourraient faire directement référence à l'existence des milices citoyennes, notamment les confréries de tireurs (archers ou arbalétriers) qui assuraient la protection des anciennes villes fortifiées. L'orientation des pointes vers le bas pourrait aussi faire l'objet de plusieurs lectures. Elle peut symboliser des armes abaissées, évoquant la paix retrouvée ou la fin d'un conflit. Elle pourrait également traduire une posture défensive plutôt qu'offensive, ce qui serait compatible avec la situation géographique de Virton dans des zones historiquement disputées. L'usage de deux métaux précieux distincts pour le corps de la flèche (or) et ses extrémités (argent) souligne la précision de l'arme ainsi que le prestige ou les privilèges historiques accordés à la magistrature de la ville.



Le blason historique de la Ville de Virton et son évolution

Le plus ancien témoignage connu des armoiries de Virton apparaît en 1602, sous la forme d'un sceau portant la mention *Sigillum Magistratus Virtonensis* (« sceau du Magistrat de Virton ») aujourd'hui conservé au Musée gaumais. Ce motif constitue, à ce jour, la base iconographique durable des armoiries virtonnaises.

Ces armoiries anciennes sont officiellement confirmées par Léopold Ier le 17 janvier 1839, attestant ainsi de leur reconnaissance dans le cadre institutionnel du jeune État belge. Une modification intervient ensuite au XXe siècle, dans le contexte de la Fusion des communes. La redéfinition territoriale impose en effet de repenser les symboles de la nouvelle entité communale. La question du blason fait alors l'objet de débats enflammés au sein du Conseil communal de Virton, plusieurs solutions étant envisagées.

Une première proposition consistait à intégrer les blasons et drapeaux des anciennes entités fusionnées ; elle fut rapidement abandonnée en raison de sa complexité. Une seconde option envisageait d'adopter les armes concédées à Saint-Mard en 1902, sur lesquelles aurait été broché l'écu de Virton ; cette solution ne fut pas retenue non plus. La troisième proposition prévoyait de conserver le blason traditionnel de Virton, en y ajoutant une couronne comtale à neuf perles, en référence aux anciens comtes de Chiny. Cette orientation est adoptée par le conseil communal le 31 août 1977. Toutefois, cette version est refusée par l'autorité de tutelle, la couronne comtale étant jugée inappropriée. En réponse, une nouvelle proposition est formulée : remplacer la couronne comtale par une couronne murale, figurant des remparts crénelés, en référence au statut urbain de Virton et à l'existence de fortifications anciennes.

Cette solution est approuvée par le conseil communal le 30 janvier 1979 et acceptée par la tutelle. Le blason actuellement en usage est ainsi fixé : il reprend les armes traditionnelles de la Ville, surmontées d'une couronne murale, consacrant à la fois la continuité historique du symbole et son adaptation aux réalités administratives contemporaines.

Sources : Neubecker O.,Le grand livre de l'héraldique: l'histoire, l'art et la science du blason, Paris : Bordas, 1993, 288 p.; Archives historique de la Ville de Virton.

Texte de Guido Hossey : Aux origines du blason de Virton, l'iconographie de saint Sébastien comme hypothèse

Une hypothèse, proposée par un citoyen, met en relation l'iconographie du blason de Virton avec la figure de saint Sébastien, traditionnellement invoqué comme protecteur contre la peste, ainsi qu'avec le souvenir d'un épisode ancien d'épidémie ayant affecté la région. Dans cette perspective, les flèches représentées sur les armoiries pourraient être rapprochées des attributs iconographiques du saint, fréquemment figuré transpercé, et renvoyer symboliquement à ce contexte sanitaire et dévotionnel. L'origine historique du blason est inconnue et son explication est mystérieuse.
L'éclaircissement se trouve peut – être dans l'étude des flèches et dans l'histoire du XVIIe siècle, dénommé siècle de malheur. Le fait d'être tournées vers le bas enlève aux flèches l'idée de toute agression militaire. Il convient donc de trouver une autre explication. Analysons le passé de Virton. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, la peste, maladie mortelle, était endémique (locale), épidémique (régionale) et parfois pandémique (générale). Du VIIe au XVe siècle, saint Sébastien est pratiquement le seul recours contre la peste. Cependant, à partir de la Peste noire (1347-1352), il est, généralement et partout, concurrencé par saint Roch. Saint Sébastien, (Narbonne 256 – Rome vers 302-304), est martyrisé, percé de flèches, sur le champ de Mars à Rome. En conséquence, deux flèches empennées et croisées vers le bas deviennent son attribut. En thaumaturgie, ce symbole devient le signe extérieur d'une demande de protection. Au début du XVIIe siècle, la peste sévissait dans notre région avant d'exploser en pandémie en 1636. Or, le 20 janvier 1600, le curé de Virton Jean de Mogue fonde la Confrérie saint Roch et saint Sébastien. Cette confrérie a subsisté jusqu'en 1828. Malgré ce culte particulier cette terrible contagion a frappé Virton et sa prévôté. En 1636, le Livre de Ville de Virton note que le nombre de bourgeois est passé d'environ 210 à 49. Un bel exemple concret de cette fonction protectrice est la représentation des les flèches croisées de saint Sébastien représentées sur les impostes des portes pour protéger la maison et ses habitants contre ce fléau.
À Virton même, un exemple concret et contemporain illustre cette réflexion.



En 1678, Jean-Hugues d'Orsbeck, évêque de Trèves, autorise les Récollets, ordre mendiant, à construire un couvent à Virton. Celui-ci est achevé en 1728. Très logiquement, pour se protéger contre la peste qui a dévasté la région peu auparavant, les Récollets recourent à la thaumaturgie de saint Sébastien pour se protéger contre cette épidémie dévastatrice.
Ainsi, deux flèches croisées vers le bas sont implantées dans l'imposte de la porte d'entrée du couvent (devenu le Musée gaumais). Par ailleurs, ces impostes sont très fréquentes, dans le Grand-Duché de Luxembourg, comme par exemple à Tontelange. En ces temps dévastateurs, il est donc logique que la magistrature civile de Virton adopte le symbole religieux de saint Sébastien pour protéger la ville. Ainsi, à Virton, la conjonction de la thaumaturgie de saint Sébastien contre la peste avec la chronologie, l'existence d'une confrérie et l'imposte ancienne du couvent des Récollets conforteraient singulièrement cette hypothèse.

Du blason au logo : continuité et réappropriation contemporaine

Dans une démarche plus récente de modernisation de son identité visuelle, la Ville de Virton a entrepris en 2022 une réflexion approfondie en vue de la création d'un nouveau logo institutionnel. À cette fin, elle a fait appel à une société spécialisée - studio Synthèse - chargée de mener une étude globale portant sur l'histoire locale, le patrimoine, les pratiques culturelles et folkloriques, ainsi que sur les représentations symboliques ancrées dans le territoire. Au terme de cette analyse, il est apparu que le blason historique occupait une place particulièrement significative dans l'environnement visuel et l'identité collective de la ville. Celui-ci est en effet présent sous de multiples formes : gravé sur des bâtiments publics et privés, intégré à des éléments décoratifs urbains ou funéraires, ou encore réinterprété par diverses associations locales, qui en reprennent notamment le motif caractéristique des flèches. Sur cette base, la société a proposé un logo qui s'inspire directement des lignes essentielles du blason historique. Ce choix repose sur l'idée que ces éléments héraldiques constituent un vecteur de reconnaissance et d'appartenance partagé par les habitants, et qu'ils offrent, dès lors, un socle pertinent pour une identité visuelle contemporaine. Du point de vue de la Ville, cette orientation présentait également un caractère novateur. En effet, si toutes les communes disposent d'armoiries, leur traduction directe ou adaptée en logo institutionnel demeure relativement peu fréquente. La démarche adoptée à Virton témoigne ainsi d'une volonté de concilier continuité historique et communication moderne, en inscrivant un symbole ancien dans les usages graphiques actuels. L'idée rejoint ainsi les orientations de la politique culturelle de la Ville : Virton, une ville ancrée dans son passé et tournée vers l'avenir.

Ville de VIRTON

VILLE DE
VIRTON

1000 Km du Fair-Play

Le mercredi 23 septembre 2026, la piscine de Virton se jette à l'eau pour un défi citoyen hors du commun. Notre objectif ? Cumuler ensemble 1 000 kilomètres de natation en une seule journée, sous le signe du fair-play et de la convivialité !



- Pour qui ? Absolument tout le monde ! Que vous nagiez 50 mètres ou 5kilomètres, chaque longueur compte.
- Où ? À la piscine locale de Virton.
- Quand ? Mercredi 23 septembre 2026, de 7h à 20h
- Tarif ? Habituel avec ou sans abonnement

Venez seul, en famille, avec vos collègues ou votre club. Ensemble, faisons battre le cœur sportif de Virton ! Enfilez votre maillot et venez ajouter vos brassées au compteur !

Informations et inscriptions sur https://fb.me/e/90kAc4gDM

☼ Mérites sportifs de la Ville de Virton
Appel à candidatures



Vous connaissez…
☼ un(e) athlète virtonnais(e) qui réalise de belles performances au sein d'un club situé en dehors de la commune ?
☼ un(e) sportif(ve) qui s'est distingué(e) par son esprit de fair-play ?
N'hésitez pas à nous le faire savoir !
☼ Envoyez vos propositions au Service des Sports : reine.eischorn@virton.be
Merci de nous aider à mettre à l'honneur les sportifs et les belles valeurs du sport à Virton !



SAMEDI 22 AOÛT

15H30	CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS DEVANT L'HÔTEL DE VILLE DE VIRTON.
16H00	CÉRÉMONIE AU MONUMENT DU 103E RI À LA RUE DE RABAIS, ETHE-BELMONT.
16H45	CÉRÉMONIES À BLEID. PLAQUE À L'ANCIENNE MAIRIE + MONUMENT DU 101E RI
17H20	CÉRÉMONIES À GOMERY. PLAQUE À L'ANCIENNE MAIRIE + MONUMENT AUX MORTS DE GOMERY.
18H00	OFFICE RELIGIEUX À LATOUR.
19H00	CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS DE LATOUR SUIVIE DU VIN D'HONNEUR OFFERT PAR LA VILLE DE VIRTON.
20H30	VEILLÉE CONTÉE DE L'ANCIENNE MAIRIE D'ETHE JUSQU'À LA NÉCROPOLE DE LACLAIREAU.

À PARTIR DE 18H30 RESTAURATION À L'ANCIENNE MAIRIE D'ETHE
BUFFET FROID À 15,00 € SUR RÉSERVATION
À GERALD.GUIDI@HOTMAIL.COM

DIMANCHE 23 AOÛT

8H45	RENDEZ-VOUS À L'ANCIENNE MAIRIE D'ETHE POUR LE DÉPART DU CAR
9H00	DÉPART DU CAR POUR LES COMMÉMORATIONS ET LES DÉPLACEMENTS ENTRE CHAQUE MONUMENT
9H15	CÉRÉMONIE AU CIMETIÈRE MILITAIRE DE BELLEVUE À VIRTON
10H00	OFFICE RELIGIEUX AU MONUMENT DES FUSILLÉS CIVILS (RUE DES FUSILLÉS, DIRECTION DE GOMERY À ETHE)
11H15	CÉRÉMONIE À LA STÈLE AU PONT DU 14E HUSSARD
11H30	CÉRÉMONIE AU MONUMENT FRANÇAIS DE LA 7E DIVISION
11H50	CÉRÉMONIE AU CIMETIÈRE MILITAIRE DE LACLAIREAU À ETHE DISCOURS DES AUTORITÉS.
12H30	FIN DES CÉRÉMONIES. (RETOUR EN CAR DES PARTICIPANTS VERS L'ANCIENNE MAIRIE D'ETHE)
12H45	VIN D'HONNEUR OFFERT PAR LA VILLE DE VIRTON, AGRÉMENTÉ ET SERVI PAR LES MEMBRES DE L'ASBL « SUR LES PAS DE LA MÉMOIRE ETHE-VIRTON » À L'ANCIENNE MAIRIE D'ETHE. REMISE DE DÉCORATIONS PAR LE « SOUVENIR FRANÇAIS »
14H30	BALADE SCÉNIQUE CONTÉE DE ± 6KM AUTOUR DU VILLAGE SUR LES LIEUX DE LA BATAILLE. SUR RÉSERVATION.

RÉSERVATION DES REPAS AVANT LE 01 AOÛT 2026

APRÈS LE VIN D'HONNEUR, RESTAURATION SUR PLACE. BUFFET CHAUD À 25,00€

À : MR GÉRALD GUIDI ✉ GERALD.GUIDI@HOTMAIL.COM

PAYEMENT SUR LE N° CB : BE61 7512 0506 5417
FAISANT FOI DE CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION, EN MENTIONNANT VOS COORDONNÉES ET LE NOMBRE DE REPAS

Sur les pas de la MÉMOIRE — VILLE DE VIRTON — LE SOUVENIR FRANÇAIS

Don de sang Virton

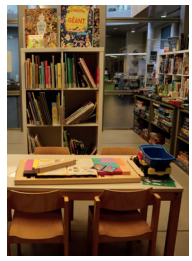
Vivalia
Saint-Mard
de 15h00 à 19h30

Vendredi 04/09
Lundi 07/09
Vendredi 02/10
Lundi 05/10
Vendredi 06/11
Lundi 09/11
Vendredi 04/12
Lundi 07/12

SERVICE DU SANG CROIX-ROUGE de Belgique

Biblio'nef Bibliothèque de Virton





Horaires :

lundi : FERMÉ
mardi : 13:30 - 18:00
mercredi : 13:00 - 18:00
jeudi : 13:30 - 18:00
vendredi : 09:00 - 17:00
samedi : 09:00 - 13:00
dimanche : FERMÉ
La bibliothèque d'Ethe : le mercredi de 16h00 à 20h00

Contact :

Par téléphone:
+ 32 63 24 06 90
Par e-mail:
bibliotheque@virton.be

Adresse:

Avenue Bouvier
4A, 6760 Virton



EPN Espace Public Numérique

Contact : 0496160246 (laissez un mesage)
ou epn@virton.be
Infos : Epn Virton sur Facebook
Site web : https://www.virton.be /vivre-a-virton/epn
Horaires : Lundi : uniquement sur rendez-vous
Mardi, mercredi et vendredi
de 14 à 16h sans rendez-vous.
L'espace est également accessible aux horaires de la Bibliothèque.





Administration Communale

Adresse : Rue Charles Magnette 17-19
6760 Virton
Contact : +3263570690
Site web: www.virton.be

Horaires :
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h
sans rendez-vous.
Ouverts les après-midis 13h30 à 16h00
uniquement sur rendez-vous.

VIRTON